

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES le MARDI 12 OCTOBRE 2021
à onze heures au Palais de Justice de SENS (Yonne)**

A la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE, société coopérative à capital et personnel variables, régie par le Livre V du Code Rural et les textes subséquents en la matière, immatriculée au registre du commerce de TROYES sous le numéro D 775 718 216, dont le siège social est à TROYES (Aube) 269, Faubourg Croncels, agissant poursuites et diligences du Président de son Conseil d'Administration domicilié es-qualité audit siège.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques EN UN LOT de :

COMMUNE DE PONT-SUR-YONNE (Yonne)

Un terrain à bâtir situé Chemin du Haut du Ravillon, cadastré Section ZP n° 234 lieudit « Le Thureau Gourlin » pour une contenance de quinze ares cinquante-deux centiares

MISE A PRIX : 5.000 €

Outre les charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de SENS. Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de SENS.

Visite sur place le 30 septembre 2021 à 14 heures

Pour tous renseignements, et consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Société d'Avocats Cyril GUITTEAUD – Anne-Gaëlle LECOUR, 4-6 Boulevard du Mail – 1^{er} étage gauche – BP 615 - 89106 SENS CEDEX ☎ : 03.86.83.00.18
- Sur le site : www.avoventes.fr
- Au greffe du Tribunal Judiciaire de SENS

Fait à SENS (Yonne), le 12 juillet 2021. (signé) Maître Anne-Gaëlle LECOUR

